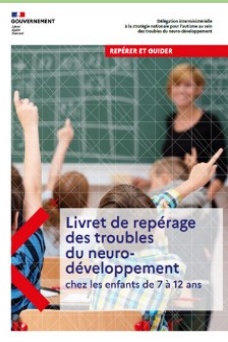


Comment ?



L'orientation d'un enfant à la PCO se fait par un médecin de proximité ou un médecin scolaire.

Via le livret de repérage :
www.handicap.gouv.fr

Admission à la PCO en commission médicale



Construction du parcours
avec la famille et en lien avec le médecin référent



Coordination des soins

En vue de poser un diagnostic



Orientation

En lien avec la famille
Aide aux démarches



Pour qui ?

Pour les enfants de 7 à 12 ans présentant un écart significatif du développement et/ou des acquisitions relatives au fonctionnement scolaire et social suggérant un TND.

Service gratuit

Financé par
la CPAM

Lucas GOURLET - Douaisis

06 02 19 18 27

lucas.gourlet@apf.asso.fr

Elodie DUBRULLE - Cambrésis-Denais

07 84 02 66 06

elodie.dubrulle@apf.asso.fr

Julie SMIGETZKI - Sambre Avesnois

06 02 06 70 62

julie.smigetzkki@apf.asso.fr

Valérie TOMSON - Valenciennes

06 74 54 70 90

valerie.tomson@apf.asso.fr



pco.hainaut@apf.asso.fr

4 rue Jean Dauby
59300 VALENCIENNES

06 07 31 06 97



Pour les enfants
de 7 à 12 ans avec suspicion
de Troubles du Neuro
Développement
(TND)



PCO
Hainaut

Plateforme de Coordination
et d'Orientation



Bilans et Concertations pluridisciplinaires
Indications, prescriptions et/ou
recommandations personnalisées



Favoriser la mise en place
des **aides** et
aménagements

Faciliter le **dialogue** entre
tous les acteurs dont
l'Education Nationale

Construire une **réponse**
personnalisée à chaque
situation



Contribuer
à l'école
inclusive

Elaborer un
diagnostic

L'enfant
et sa
famille

Coordonner
le parcours
de soins

Accompagner
et soutenir

Permettre
l'accès aux soins :
Psychomotricité
Psychologie
Ergothérapie

Mettre en lien les
différents professionnels
et circulation de la **juste**
information

Mobiliser les **ressources**
du territoire



Favoriser le **dialogue**
Être **fonction ressource**
Ecoute, disponibilité, information